

ANALYSE DU SECTEUR DES TIC AU BURUNDI.

INTRODUCTION.

Au Burundi, l'expansion du secteur des TIC est indispensable pour la promotion et la modernisation des activités publiques et privées et pour mieux intégrer l'économie du Burundi dans les systèmes économiques auxquels il appartient et dans l'économie mondiale.

Les TIC constituent un secteur transversal, générateur de revenus substantiels et d'emplois, qui sert de base pour structurer, dynamiser et promouvoir d'autres secteurs comme l'éducation, la santé, le commerce, l'administration publique, le transport, le tourisme, etc.

Le Gouvernement du Burundi a déjà mis en place un Projet d'Infrastructure de Communication (PIC) financé par la Banque Mondiale, un réseau de transport à fibre optique (Dorsale nationale) couvrant tout le territoire National a été installé.

Il offre des capacités et des performances très élevées et plus fiables que les réseaux utilisant les autres technologies du secteur.

L'un des objectifs du projet PIC est de doter Bujumbura et toutes les provinces l'accès à une bande passante à haut-débit fiable tout en réduisant les coûts.

Aujourd'hui, 17 provinces sur 18 du Burundi sont interconnectées à travers la Dorsale nationale à fibre optique qui s'étend sur une longueur de 1254 km.

Cinquante institutions publiques sont déjà connectées à travers un sous-projet dénommé COMGOV (système de communication du gouvernement). Toutes les compagnies de téléphonie mobile et la plupart des Fournisseurs d'Accès Internet sont déjà sur le réseau BBS.

Les TIC offrent des opportunités économiques tant aux populations urbaines que rurales.

Actuellement, il s'observe des évolutions chez les utilisateurs des téléphones portables. Les banques se sont délocalisées sur les téléphones mobiles.

Des virements et des prêts de l'argent via la téléphonie mobile sont rendus possibles grâce aux banques commerciales exploitant le service de commerce électronique comme BANCOBU MCASH, IBBMCB BANK, FONECASH, KCB MOBI BANK, ECOCASH, B-WEB, B-PHONE, etc.

I. PAYSAGE DES TIC AU BURUNDI.

I.1.La téléphonie.

Au Burundi, le marché des télécommunications a été ouvert à la concurrence en 1997 et c'est à partir de 1999 qu'ont été octroyées les premières licences pour l'exploitation des réseaux GSM. Les premières sociétés à bénéficier de cette licence sont TELECEL BURUNDI (devenue par la suite U-COM), SPACETEL (devenue actuellement ECONET WIRELESS) et AFRICELL (qui a ajouté TEMPO pour devenir TEMPO-AFRICELL).

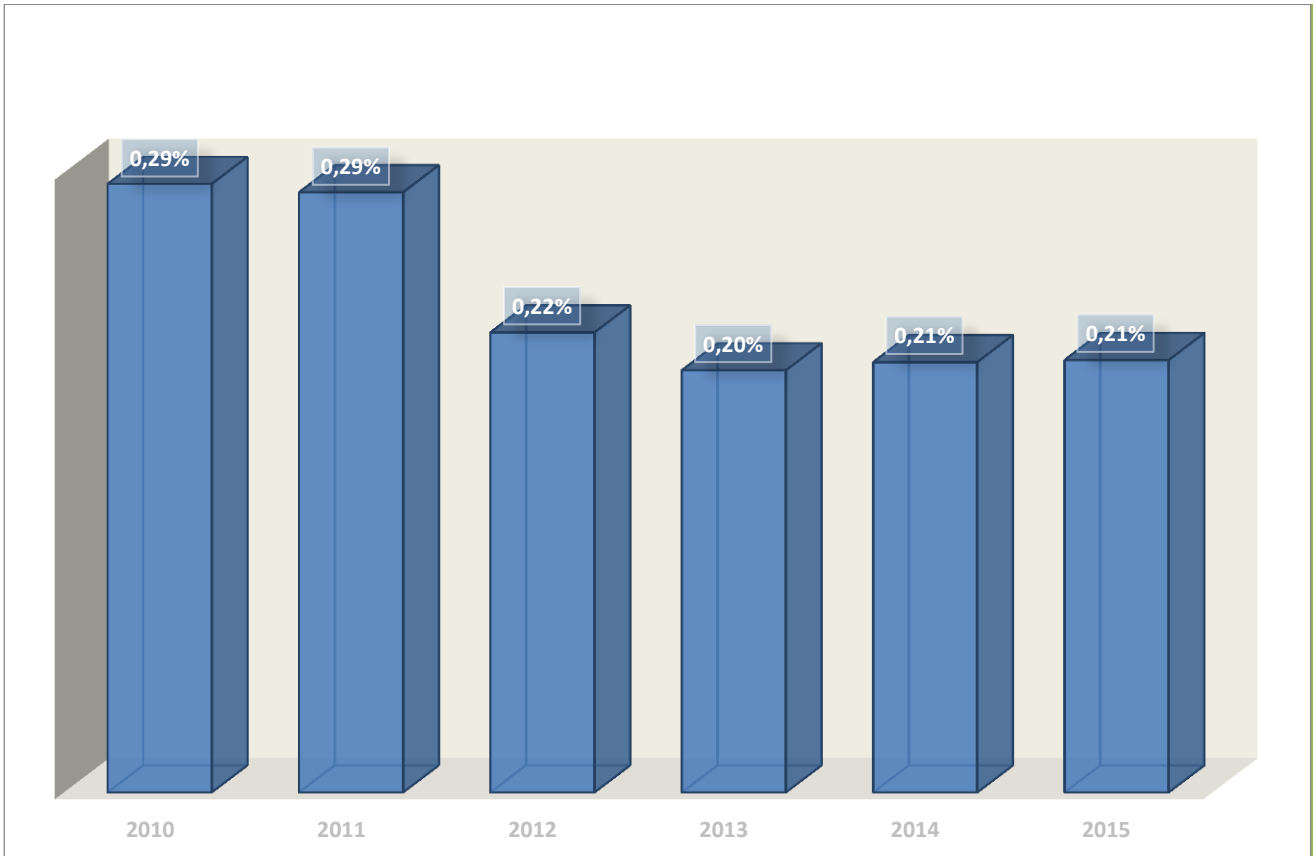
En 2015, le paysage des sociétés de télécommunications comprenait 4 sociétés opérationnelles à savoir : ONATEL, UCOM, LACELL et VIETTEL Burundi. L'évolution du secteur a été très significative mais le taux de couverture national reste encore faible.

I.1.1. La téléphonie fixe.

Le marché de la téléphonie fixe durant ces six dernières années (de 2010 à 2015).

Le graphique ci-dessous montre que l'évolution du taux de pénétration pour les abonnés la téléphonie fixe.

Graphique n°1 : Evolution du taux de pénétration pour les abonnés fixes au Burundi.



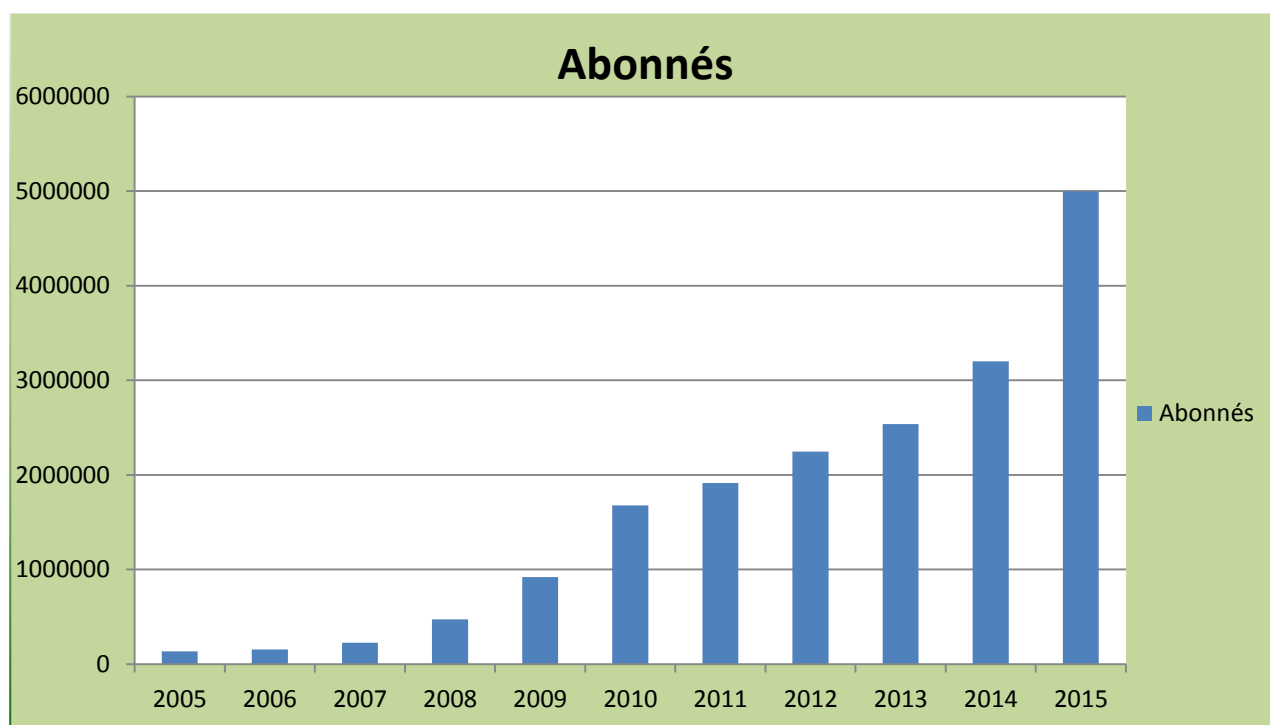
Source : Construit à partir des données du tableau n°1.

Le graphique nous montre que l'évolution du taux de pénétration de la téléphonie fixe reste stagnante à partir de 2012.

Au Burundi, les téléphones fixes restent essentiellement localisés dans les ménages qui les avaient installés avant l'utilisation de la téléphonie mobile cellulaire.

I.1.2. La téléphonie mobile.

Graphique n°2: Evolution d'abonnés de la téléphonie mobile.

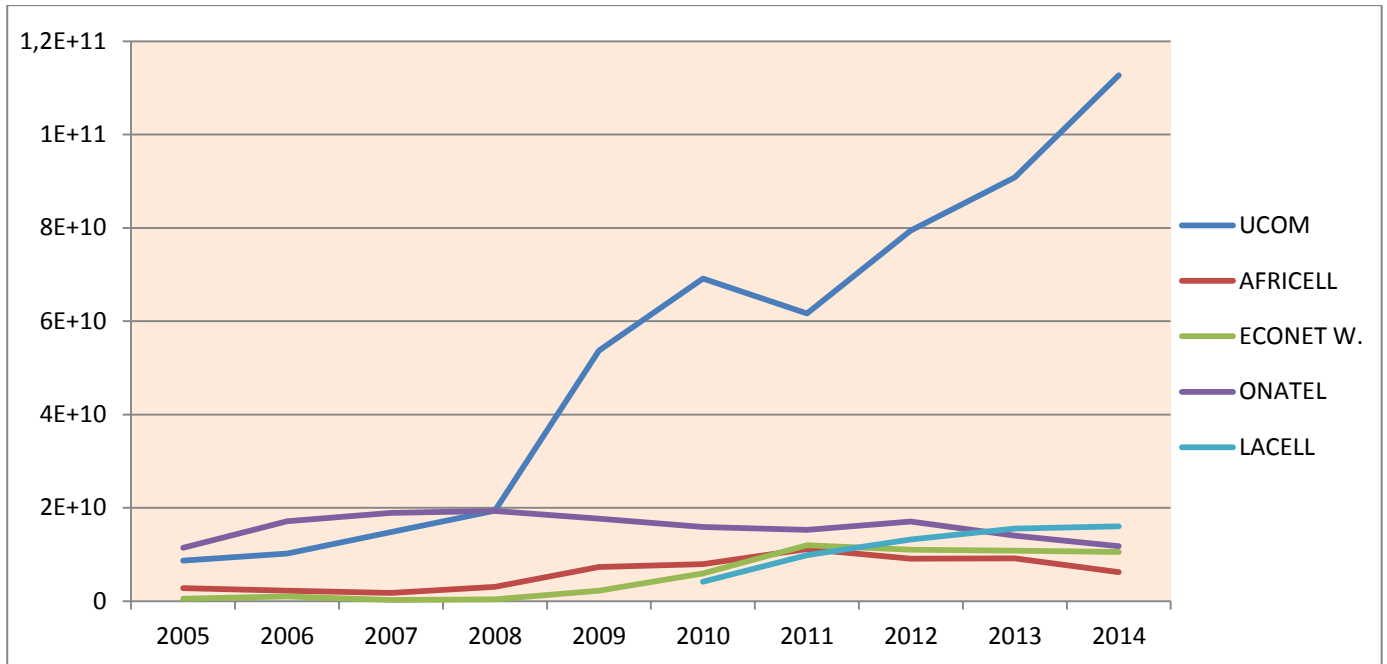


Source : Construit à partir des données fournies par les opérateurs Télécoms.

En analysant ce graphique, on constate que le secteur a une évolution significative du marché de la téléphonie mobile en termes d'abonnés.

De 2005 à 2015, l'évolution du nombre d'abonnés a passé de 136.709 à 4 997 696, soit un taux de pénétration variant de 1,6% à 48%.

Graphique N°3 : Evolution du chiffre d’Affaires par opérateur.



Source : Construit à partir des données fournies par les opérateurs Télécoms.

Du point de vue chiffre d’affaires, la société U-COM vient en première position et le graphique montre que son chiffre d’affaires va en augmentant.

En 2014, son chiffre d’affaires s’élevait à 72% du chiffre d’affaires total.

N.B : Les données de l’exercice 2015 ne sont pas disponibles car UCOM déclare son chiffre d’affaires au mois de juin de chaque année.

I.2. L’Internet au Burundi.

Contrairement à la téléphonie mobile, l’Internet introduit au Burundi depuis 1996, reste un canal de communication limité aux centres urbains.

Créée en 1999 par un groupe d’opérateurs économiques burundais, CBINET est le premier fournisseur d’accès à l’Internet introduit au Burundi.

Jusqu'au 31/12/2015, le Burundi comptait sept Fournisseurs d'Accès Internet à savoir : CBINET, USAN, SPIDERNET, OSA NET, NT GLOBAL SOLUTIONS, AFRICELL et LAMI WIRELESS.

A ceux-là, s'ajoutent les opérateurs de la téléphonie mobile qui fournissent des services Internet comme ONATEL, VIETTEL, LACELL, UCOM et un opérateur d'infrastructures de Télécommunications (BBS).

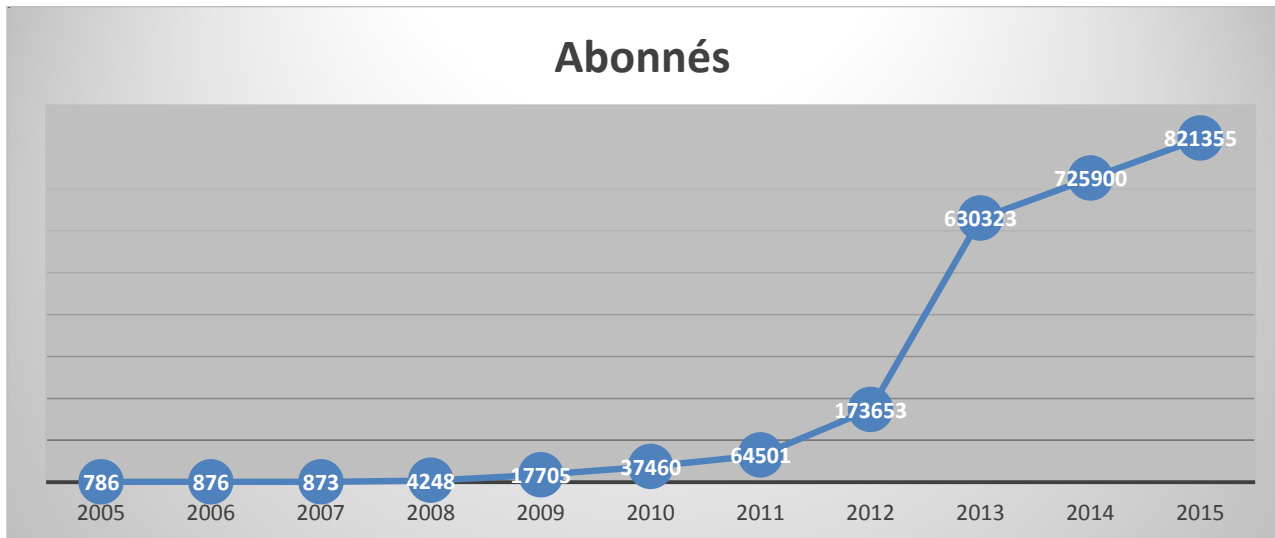
Les services Internet exploités sur le marché burundais sont le Web, l'hébergement des sites et la messagerie, etc.

L'accès des utilisateurs s'effectue via le Réseau Téléphonique Public Commuté (RTPC) pour le bas débit, et par liaison radioélectrique (CDMA, WIMAX, WI-FI), liaison spécialisée filaire (ADSL, RNIS), fibre optique et par VSAT pour le haut débit.

Aujourd'hui, la population burundaise a la possibilité d'accéder à l'internet grâce aux opérateurs de la téléphonie mobile via leurs technologies GPRS de la 2^{ème} génération (2G), WCDMA et WIFI de la 3^{ème} génération (3G) et 4G LTE qui se distingue de la précédente par sa grande vitesse de transmission des données.

Des réflexions sont en cours pour accroître le débit de la connectivité et développer des applications à mettre au service de la croissance économique, pour que cette technologie soit véritablement au service du développement.

Graphique 4: Evolution d'abonnés des fournisseurs d'accès Internet.



Source : Données de l'ARCT.

L'évolution a été significative à partir de l'année 2012 suite à l'augmentation du nombre des FAI et l'introduction de la troisième génération (3G).

Au 31 décembre 2015, le nombre d'abonnés pour les Fournisseurs d'Accès Internet était de 852 .165, soit un taux de pénétration pour l'Internet de 8,20%.

Comparativement aux autres pays de la sous-région, le taux de pénétration à l'Internet reste encore faible.

I.3. La radiodiffusion sonore et télévisuelle.

Le paysage des entreprises de communication audiovisuelle compte jusqu'en 2015 trois télévisions (RTNB, Télé Héritage, et Télé Salama), une trentaine(30) des stations de radiodiffusion sonores et deux (2) télévisions payantes (Télé-10 et StarTimes).

L'utilisation des TIC dans le secteur a permis de renforcer le potentiel technique des médias et accroître la productivité mais aussi promouvoir la liberté et la démocratie en facilitant l'accès à l'information.

Les TIC contribuent largement à l'amélioration des techniques de production du contenu médiatique et à l'accès à l'information pour les journalistes burundais.

Les journalistes évoluent dans le milieu de la radiodiffusion qui demeure l'instrument de communication le plus important au Burundi.

La plupart des médias disposent d'une connexion à Internet.

Depuis 2002, des sites web d'informations sont développés et il s'observe des stations de radio qui émettent en streaming sur Internet.

II. CONTRIBUTION DES TIC A L'ECONOMIE BURUNDAISE

II.1. Les emplois directs du secteur des TIC.

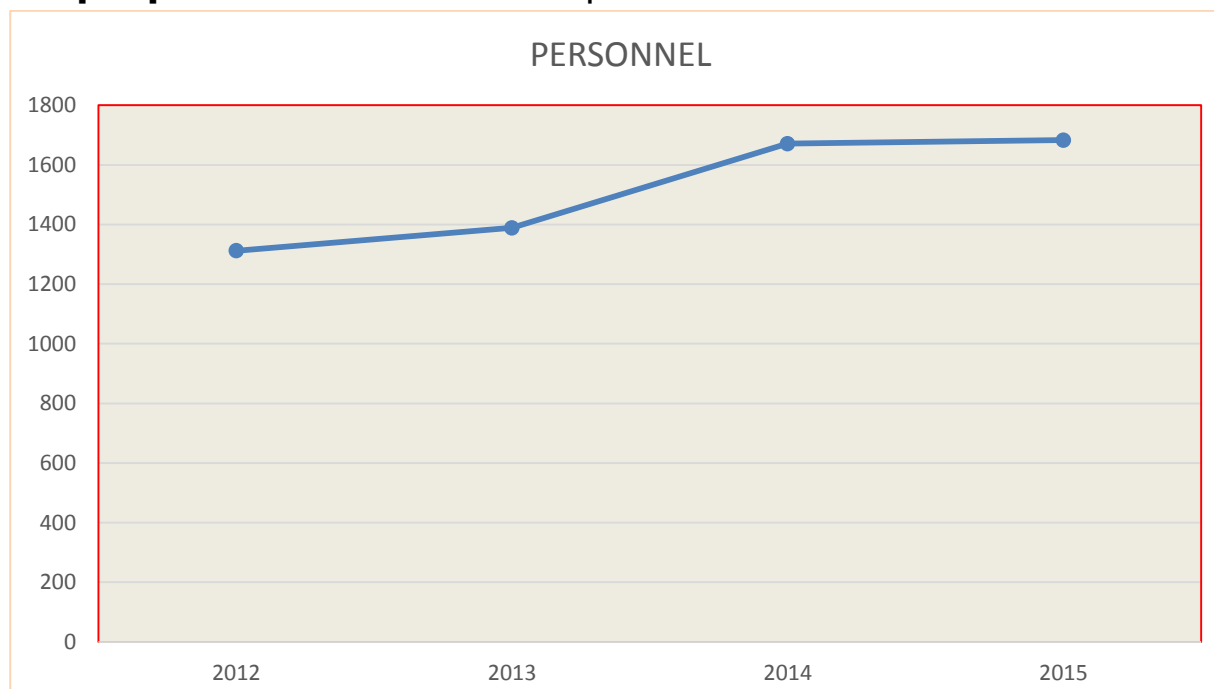
L'évolution des emplois dans le secteur des télécommunications a une avancée significative.

Le tableau ci-après montre les emplois créés par le secteur TIC sur 4 ans.

ANNEES	2012	2013	2014	2015
PERSONNEL	1312	1389	1671	1683

Source : Construit à partir des données fournies par les opérateurs Télécoms.

Graphique⁰⁵ : Evolution des emplois du secteur des TIC.



Source : Construit à partir des données fournies par les opérateurs. L'évolution des emplois directs créés par le secteur des TIC est positive. Au-delà des emplois directs créés, le secteur des TIC génère aussi de nombreux emplois de manière indirecte.

En effet, le système des cartes prépayées nécessitent un réseau de distribution composé à majorité de marchands ambulants.

Ce déploiement des TIC a permis à bon nombre de personnes de créer leurs propres entreprises en créant des services à valeur ajoutée.

De nombreux emplois apparaissent dans le domaine des services à valeur ajoutée dans le pays.

En conclusion, le secteur des télécommunications a contribué à la création des activités génératrices de revenus.

Depuis la création de l'Agence pour la promotion des Investissements(API) jusqu'en 2015, cinquante-six (56) nouvelles entreprises (PME) ont été créés dont dix-huit(18) du secteur des TIC, soit 15% de l'ensemble des emplois créés depuis 2013¹.

¹ Données fournies par l'Agence pour la Promotion des Investissements.

Ces entreprises ont générées quatre-vingt-onze (91) nouveaux emplois, soit 15% de l'ensemble des emplois créés par les 56 entreprises ci- hautes citées.

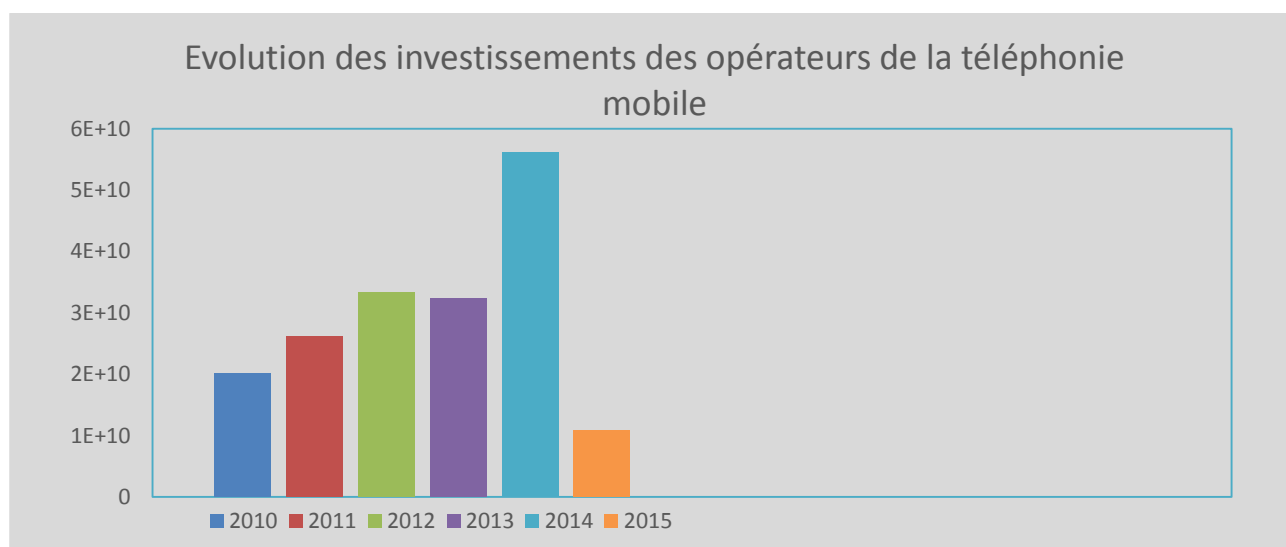
II.2. Evolution des investissements dans les réseaux mobiles GSM.

Tableau n°1 : Evolution des investissements des opérateurs télécoms.

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Investissements(en Fbu)	20209714736	26083198477	33304135486	32357668982	56072221 993	10828341820

Source : Données fournies par les opérateurs télécoms.

Graphique n° 5 : Evolution des investissements des opérateurs télécoms.

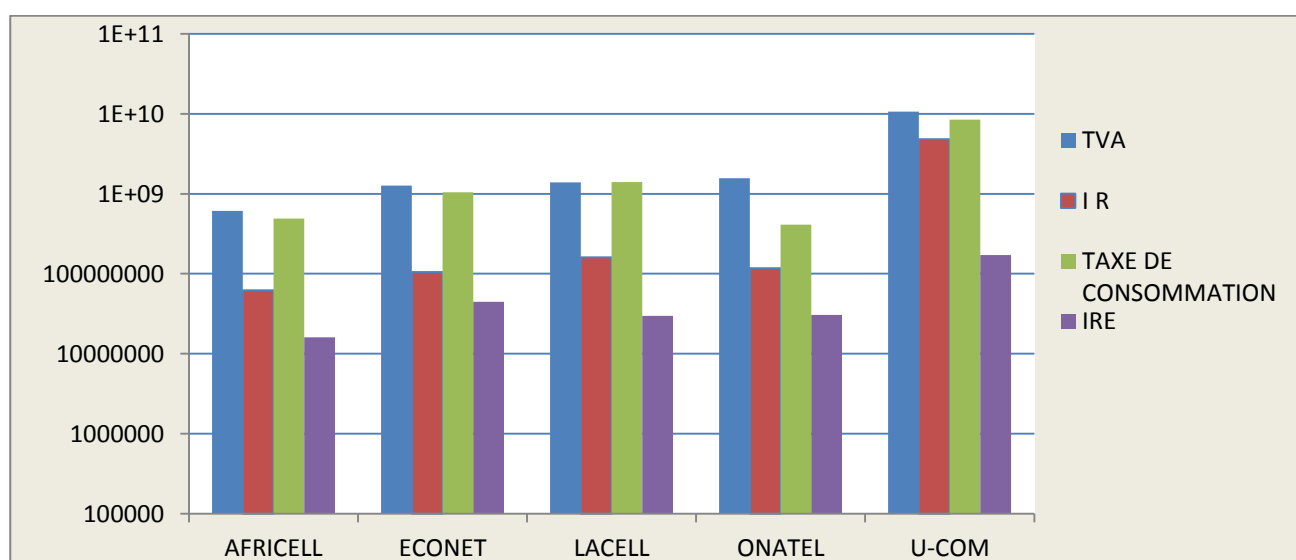


Source : Construit à partir des données fournies par les opérateurs.

En termes d'investissements, l'évolution des investissements a été significative pour l'année 2014 et cela s'explique par l'introduction de la 3G et la venue du nouvel opérateur VIETTEL BURUNDI. En 2015, deux

opérateurs sont sortis du secteur des télécommunications (AFRICELL TEMPO ET ECONET WIRELESS).

II.3. La part des recettes budgétaires annuelles générées par les opérateurs de la téléphonie mobile au Burundi pour l'année 2014.



Source : Construit à partir des données fournies par OBR.

Le graphique montre que U-COM est le leader quant à la contribution aux recettes budgétaires annuelles et cela s'explique par son évolution exponentielle en termes d'abonnés.

II.4. La contribution des TIC au PIB global.

Le secteur des TIC au Burundi a une contribution significative au Produit Intérieur Brut(PIB) et connaît un accroissement positif depuis 2007 à 2013.

Le tableau ci-dessous montre la part du secteur des TIC au PIB global(en millions de Fbu).

Tableau n° 4 : Part de la Valeur Ajoutée du secteur TIC dans le PIB total.

ANNEES	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
PIB	1349988	1753307	1997468	2270146	2523789	3029960	3430308
VA Télécoms courant	24289	26018	53200	52343	64347	81657	81396
V.A Télécoms constant.	21679	19794	49765	51506	63969	82064	76525
La part(%) dans le PIB ²	1,80	1,48	2,66	2,31	2,55	2.69	2.37

Source : ISTEERBU.

Au Burundi, la part du secteur TIC dans le PIB a passé de 1,80% en 2007 à 2,37% en 2013.

En 2010, cette part s'élevait à 2,31%, donc proche de la moyenne mondiale.

Selon les données de l'UIT, les recettes mondiales provenant des services de télécommunications ont atteint 1,5 billion USD en 2010, soit 2,4% du Produit Intérieur Brut (PIB) mondial.

² La part du secteur TIC dans le PIB global du pays.

CONCLUSION.

Depuis 2005 jusqu'en 2015, le taux de pénétration de la téléphonie mobile a évolué d'une façon progressive passant de 1,6% à 48% tandis que le taux de pénétration à l'Internet s'élevait à 8,20% en 2015.

Ce sont généralement les chefs-lieux des provinces qui bénéficient de l'Internet notamment les centres urbains.

Le manque de connectivité, quelle qu'elle soit, rendait souvent indisponible l'accès à des informations dans les milieux ruraux.

Il a été constaté que les opérateurs du secteur des TIC n'ont pas investi convenablement en termes d'infrastructures télécoms car le taux de couverture reste encore faible.

Cependant, le secteur des TIC a contribué positivement au développement socio-économique du pays à travers la création des emplois directs et indirects, les recettes budgétaires, la plate-forme des transferts électroniques d'argent du secteur bancaire, etc.

Dès la libéralisation du secteur des TIC, son évolution a connu une avancée significative.

Les services de la téléphonie mobile ont évolué passant d'une génération à l'autre (1G à 3G). Aujourd'hui, certains opérateurs disposent de la 4G LTE qui est une amélioration de la troisième génération (en plus des services de 3G, s'ajoute la grande vitesse de transmission des données).